

BBF SCI



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 06 avril 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 18 janvier 2022 sous réserves d'incidents

Aux termes d'un acte reçu en date du 10.01.2022 par Me Jean-Gaëtan , notaire soussigné, membre de la « SELARL VALLIS CLAUSA NOTAIRES » titulaire de deux offices notariaux sis à SORGUES (84700) 71 allée des Moulins et à COUSTELLET 80 C route de Cavailon MAUBEC, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : société civile immobilière

Dénomination sociale : **BBF**

Siège social : 15 impasse Jean Pascal AVIGNON SECTION MONTFAVET 84140

Objet : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question

Et notamment l'acquisition d'un bien immobilier sis à l'Isle sur la Sorgue (84800) 364 cours Emile Zola Le Parc Saint Véran dans un ensemble immobilier soumis au régime de la copropriété. Il s'agit des lots numéros 46 et 21.

Gérance : M BRETEAU Bernard et Mme Marie-Emilie PASCAL demeurant ensemble à AVIGNON SECTION MONTFAVET (84140) 15 impasse Jean Pascal pour une durée de 3 ans

Cession de parts sociales : les cessions de parts doivent être constatées par acte authentique ou sous SSP. Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au **RCS de AVIGNON**

3952812

Publié le 18/01/2022



Ecrit par Echo du Mardi le 18 janvier 2022